



CONSIGNE SECURITE SIMPLIFIEE

DEPTIL POH

Version 5.6 Date d'impression : 2024-08-07 (en accord avec la Fiche de données de sécurité - Version : 7.1)

DANGERS / RISQUES



Danger

Substance(s) ayant donné lieu à la classification du mélange : 35% <= Peroxyde d'hydrogène < 50%

Mention(s) de danger : H302: Nocif en cas d'ingestion.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H318: Provoque de graves lésions des yeux.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

PROTECTION INDIVIDUELLE



Protection des mains : Utiliser des gants homologués EN 374 résistants aux produits chimiques. Exemples de matières préférées pour des gants étanches : Temps de perméation >= 480 min Caoutchouc naturel. Caoutchouc nitrile (NBR). Epaisseur : > 0,3 mm Caoutchouc butyle. Epaisseur : > 0,7 mm

Protection des yeux/du visage : Porter des lunettes de sécurité ou un pare visage conformes à la norme EN ISO 16321-1.

Protection respiratoire : Lors de manipulations entraînant la formation de vapeurs, porter un demi-masque conforme à la norme EN 140 ou un masque complet conforme à la norme EN 136 équipé d'un filtre (conforme à la norme EN 141 ou EN 14387) de type : NOx : vapeurs nitreuses.

Protection de la peau et du corps : Porter des bottes et un vêtement de protection à résistance chimique.

Mesures d'hygiène spécifiques : Douche et fontaine oculaire à proximité des lieux de travail. Après chaque usage, laver systématiquement les équipements de protection individuelle.

PREMIERS SECOURS



Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment avec un léger filet d'eau pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières bien écartées. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Hospitaliser.

Inhalation : Amener à l'air frais. Mettre en oeuvre les gestes respiratoires s'ils s'avèrent nécessaires et faire immédiatement appel à un médecin.

Mesures de lutte contre l'incendie :

Risques particuliers : Décomposition thermique en oxygène, susceptible d'activer les foyers de combustion. Danger de surpression dans les bouteilles exposées à la chaleur : risque d'explosion.

Moyens d'extinction recommandés : Eau pulvérisée.

Moyens d'extinction à éviter : Aucun à notre connaissance.

Mesures de protection : Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Refroidir les récipients menacés avec de l'eau.

Appel d'urgence 112

STOCKAGE / ENVIRONNEMENT / TRAITEMENT DES DECHETS

Stockage : Laisser de préférence dans l'emballage d'origine. Stocker dans un endroit propre, frais et ventilé et loin des sources de chaleur et de lumière intense. Tenir à l'écart des matières incompatibles (voir section 10). Maintenir l'emballage fermé.

Petit déversement : Laver avec une grande quantité d'eau.

Grand déversement : Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Conserver dans des récipients adaptés, proprement étiquetés et fermés pour l'élimination. Baliser, endiguer au moyen d'un absorbant inerte et pomper dans un réservoir de secours.

Traitement des déchets : Ne pas rejeter le produit directement à l'égout ou dans l'environnement.

Se conformer au livre V - titre IV du Code de l'Environnement, articles R541-7 et suivants établissant la liste des déchets considérés comme dangereux qui doivent être remis à un centre agréé.